

# COMMUNE DE NEUGARTHEIM-ITTLENHEIM

Département  
du Bas-Rhin

----

## Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement de  
Saverne

----

date convocation : 13/04 /2018  
transmise le : 14/04/2018

-----

Conseillers élus : 15  
Conseillers en fonction : 12  
Conseillers présents : 9  
Conseillers représentés : 2

-----

### Séance du : 17 avril 2018

Sous la présidence de M. Jean-Charles GANGLOFF, Maire

#### Membres présents :

M. SCHOTTER, Mme MULLER, M. FAVIER, adjoints  
M. LORENTZ, M. LEHMANN, M. SCHNITZLER,  
M. WICKER, M. LANG

Membres absents représentés : M. AMANN représenté par M. GANGLOFF,  
Mme WENDLING représentée par M. WICKER

Membre absent excusé : Mme MOREL

Secrétaire de séance : M. LEHMANN

#### 1) Désignation d'un secrétaire de séance

Le CONSEIL MUNICIPAL désigne comme secrétaire de séance Monsieur LEHMANN.

#### 2) Lecture et approbation du procès-verbal du dernier conseil

Le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents, adopte le procès-verbal du 4 avril 2018.

#### 3) Mutualisation dépenses de fonctionnement du RPI DU KOCHERSBERG

##### - Modification de la délibération du 13 mars 2018 n°07-2018

Monsieur le Maire indique aux conseillers municipaux qu'il y a lieu de procéder à deux modifications de la délibération du 13 mars 2018, à savoir :

- Date d'entrée en vigueur de la convention : 1<sup>er</sup> janvier 2018 au lieu du 1<sup>er</sup> mars,
- Montant de la participation de 80 € par enfant, comme fixé, mais en ne précisant pas l'année 2018 expressément.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte ces deux modifications et autorise Monsieur le Maire à signer la convention ainsi modifiée.

#### 4) **FUSION – Commune nouvelle : débat**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal la visite de M. le Sous-Préfet en mairie de Willgottheim le 27 mars 2018, en présence des communes de Schnersheim, Willgottheim-Woellenheim et Neugartheim-Ittlenheim, où fut présenté le dispositif existant pour les fusions et les créations de communes nouvelles.

En séance du 4 avril 2018, après avoir pris connaissance du sujet, les conseillers municipaux ont décidé de reporter au prochain conseil le débat sur la question de savoir s'il y a lieu de mener une réflexion pour un tel projet.

Au vu de ce qui précède et après concertation avec les communes concernées, Monsieur le Maire expose les points suivants à prendre en compte :

- Le délai est trop court, octobre 2018, imposé par la législation, pour prendre une décision de fusion,
- Les maires des trois communes partagent cet avis,
- la réalisation de la fusion de Truchtersheim-Pfettisheim a mis 2 ans et des projets communs ainsi qu'une demande précise étaient actés.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après discussion, propose :

- la création d'un groupe pour mener une réflexion, ensemble avec les autres communes, si elles sont d'accord, afin de lister les avantages et les inconvénients d'une commune nouvelle.

#### 5) **Urbanisme**

- Liste des autorisations d'urbanisme en cours.
- Information sur l'état d'avancement du PLUI :

##### **phase de la concertation**

Ouverture au public aux horaires habituels mardi 8h30 à 11h30 et jeudi 16h à 18h30. Plans et documents mis à disposition ainsi qu'un registre de concertation.

#### 6) **Divers**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h38.